

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/  
Couverture de couleur

Coloured pages/  
Pages de couleur

Covers damaged/  
Couverture endommagée

Pages damaged/  
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/  
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/  
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/  
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/  
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/  
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /  
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/  
Page de titre de la livraison

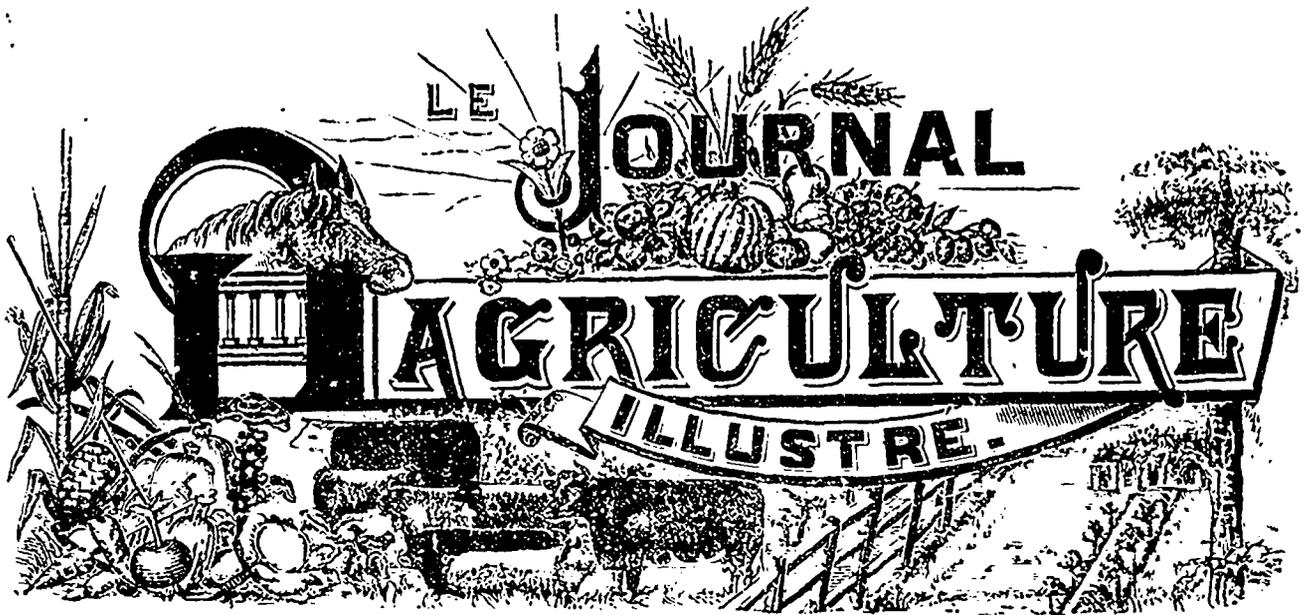
Caption of issue/  
Titre de départ de la livraison

Masthead/  
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /  
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

|                          |                          |                          |                          |                                     |                          |
|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|-------------------------------------|--------------------------|
| 10X                      | 14X                      | 18X                      | 22X                      | 26X                                 | 30X                      |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 12X                      | 16X                      | 20X                      | 24X                      | 28X                                 | 32X                      |



Publié pour le département de l'Agriculture de la Province de Québec (pour la partie officielle,) par  
Eusèbe Sénécal & fils, Montréal.

Vol. X. No 8.

MONTREAL, AOUT 1887.

Un an \$1.00  
payable d'avance

Abonnements à prix réduits.

“ En vertu de conventions expresses avec le gouvernement de la province de Québec, l'abonnement au *Journal d'agriculture* n'est que de *trente centimes par an* pour les membres des sociétés d'agriculture, des sociétés d'horticulture et des cercles agricoles, pourvu que tel abonnement soit transmis, d'avance, à MM. Sénécal & fils, par l'entremise du secrétaire de telle société ou cercle agricole.” — RÉDACTION. Toute matière destinée à la rédaction doit être adressée au directeur de l'agriculture, Québec.

## PARTIE OFFICIELLE.

### Table des matières.

|                                                                                          |     |
|------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| Exposition provinciale à Québec .....                                                    | 113 |
| Prix offerts à l'exposition provinciale de Québec dans le département d'agriculture..... | 115 |
| Le mouton.....                                                                           | 116 |
| La société d'industrie laitière de la province de Québec.....                            | 118 |
| La société d'horticulture du comté de L'Islet.....                                       | 122 |
| Architecture.....                                                                        | 123 |
| Le bétail à face noire "seventy-two".....                                                | 124 |
| Nos gravures.....                                                                        | 124 |
| L'art vétérinaire.....                                                                   | 124 |
| Les cercles agricoles.....                                                               | 125 |
| L'oiseau.....                                                                            | 126 |
| Le melon.....                                                                            | 127 |
| Correspondance - Mauvaises herbes dans les allées.....                                   | 127 |
| Echo des cercles.....                                                                    | 128 |

### L'EXPOSITION PROVINCIALE A QUÉBEC.

Nous avons toujours été d'opinion que les expositions provinciales tenues à Montréal étaient de peu d'utilité pour les cultivateurs qui occupent la partie est de la province, depuis Québec en descendant. Allez donc prendre un animal de prix à Rimouki pour le transporter à une distance de cent lieues, afin d'avoir un prix. La vie de l'animal est exposée tous les jours, soit en chemin de fer, soit en bateau, et nous avons entendu des éleveurs résidant à une moindre distance que cela de Montréal nous dire que leurs animaux avaient éprouvé tant de dommage de leur voyage, qu'ils avaient décidé de ne plus les y envoyer.

C'est donc avec grand plaisir que nous avons vu l'exposition provinciale fixée à Québec cette année. Du 5 au 9 septembre, les cultivateurs de la section est de la province auront l'avantage de venir les uns montrer leurs produits, leurs animaux, le fruit de leur industrie, les autres voir et observer avec attention, les objets, les animaux exposés et en faire leur profit pour l'amélioration à venir de leur culture.

Pour nous cultivateurs l'exposition prochaine va avoir dans son programme deux items d'un immense intérêt. Le premier, c'est l'établissement sur le terrain d'un département d'industrie laitière complet. Là, si les espérances se réalisent, le cultivateur pourra se renseigner sur tout ce qui concerne cette importante industrie. Qu'on lise plutôt le rapport que M. Ed. A. Barnard, qui a été chargé de l'organisation de ce département, a soumis, à la demande du comité permanent de l'exposition, au sujet de l'organisation du département de l'industrie laitière. Le voici :

Québec, 20 juillet 1887.

A l'hon. M. JOYE, président du comité permanent de l'exposition provinciale à Québec.

Québec.

M. le président,

Je me rends avec plaisir à votre pressante invitation et je me mets à votre disposition, en autant que mes devoirs officiels me le permettront afin d'aider au succès de la prochaine exposition, dans le département de l'industrie laitière.

A votre demande, j'ai vu les exposants de centrifuges pour l'écémage du lait et voici maintenant ce que j'ai l'honneur de suggérer à votre comité.

Afin de donner à l'industrie laitière l'attention que l'importance du sujet mérite, je suggère :

1. De faire deux silos, de même dimension, d'après les deux systèmes en opposition, savoir l'ensilage, système Fry : à petites doses souvent répétées et à 25° de chaleur, et le système Goffard, à grandes journées de chargement, sans presque d'interruption.

Je suis convaincu de pouvoir revendre tout cet ensilage pour au moins autant que le fourrage aura coûté rendu sur les lieux.

2. De faire entre les deux silos une étable modèle pour environ 20 à 30 têtes de bétail canadien amélioré et d'y mettre les appareils qu'il faut pour préparer la nourriture en hiver. Ces appareils sont ma propriété et je les mets à votre disposition sans autres frais que ceux de transport.

3. D'amener ici mes canadiens-jerseys qui occuperont l'étable en question avec peut-être quelques-unes des plus belles vaches canadiennes amenées à l'exposition.

4. De faire une construction pour l'exposition des appareils d'industrie laitière en fonctionnement, et cela en rapport avec les silos et la vacherie modèle, afin que les visiteurs passent facilement de l'une à l'autre de ces constructions.

5. De faire les arrangements nécessaires avec la société d'industrie laitière pour nous assurer son concours, nous servir des trois professeurs inspecteurs payés par le département d'agriculture et mis à la disposition de cette société. Ces professeurs nous aideraient d'une manière générale. Ils pourraient même donner des conférences explicatives en même temps qu'ils feraient du beurre et du fromage devant l'auditoire, et cela d'après les différents procédés les plus recommandés.

6. Monter un restaurant pour la vente du lait sous toutes ses formes et vendre également le pain ou *buns* qui se consomment en même temps que le lait, et peut être les fruits qui demandent l'usage de la crème.

A ce restaurant l'on devrait se procurer pour quelques centimes des échantillons de beurre et des fromages exposés et primés. Le tout peut s'organiser de manière à rapporter un profit satisfaisant en sus du prix de la matière première employée à l'exposition nécessaire des machines en fonctionnement.

7. Envoyer au plus tôt une circulaire officielle invitant chacun des curés du pays à bien vouloir assister à l'exposition avec une députation aussi nombreuse que possible de leurs paroissiens afin de les mettre en demeure de bénéficier de l'enseignement vraiment unique que le comité de l'exposition prend la peine de préparer.

8. Former un comité spécial composé de trois agronomes afin de me venir en aide dans la direction de cette entreprise.

Le tout respectueusement soumis.

ED. A. BARNARD,

Direct. de l'agr.

Si ce programme est rempli, le département en question ne laissera certainement rien à désirer et devra être le rendez-vous de tous les cultivateurs qui iront à l'exposition.

Le second item du programme qui sera pour nous d'un grand intérêt, c'est l'exposition spécialement encouragée par le comité de la race bovine et chevaline canadienne.

Il y a longtemps, bien longtemps que nous avons désiré et demandé de voir primer dans nos expositions provinciales notre bétail. Toujours on a répondu par des fins de non recevoir. Il n'y avait pas de bétail canadien, s'il y en avait, il était si pauvre, si chétif, que loin de l'exposer on devait travailler à l'éliminer complètement de la province pour le remplacer par un bétail importé. Et pourtant nous savions qu'il y a des comtés, nous dirions des districts entiers, où le bétail canadien existe en

majorité sur l'autre bétail. Nous savions qu'il y a de nombreuses laitières canadiennes qui sont les dignes rivales des bonnes Ayrshires. Nous avons toujours proclamé l'utilité de la vache canadienne, la valeur du cheval canadien. Avec quelques autres agronomes et cultivateurs, trop rares il est vrai, nous avons soutenu envers et contre tout que ces races sont celles qui conviennent le mieux à notre agriculture, et dès l'an dernier nous avons entrevu le triomphe de ces idées. Aujourd'hui le triomphe est complet. La vache canadienne réhabilitée va briller au premier rang, nous l'espérons. Le cheval canadien va venir montrer sa vigueur, sa rusticité, et si nos cultivateurs veulent avoir un peu d'initiative, nous montrerons aux partisans quand même des races importées que ce n'est pas à tort que notre gouvernement provincial a ouvert l'automne dernier un livre de généalogie de la race bovine canadienne.

Des facilités exceptionnelles seront offertes aux exposants de bétail pour son transport et sa nourriture sur le terrain de l'exposition. Il est probable qu'on donnera le foin gratis en échange du lait que donneront les vaches pendant l'exposition, et il est possible que le transport soit donné gratuitement sur la ligne de l'Intercolonial.

D'après la connaissance détaillée que nous avons de la section est de la province, il n'y a pas une paroisse du bas de Québec qui ne soit capable d'envoyer à l'exposition deux ou au moins une vache canadienne de première classe. Et, ces vaches de première classe, ça ne sera pas toujours chez les cultivateurs que nous les trouverons. C'est souvent la vache du plus pauvre locataire de la paroisse qui est la meilleure. Qu'on aille donc la voir, qu'on donne au propriétaire le moyen qu'il n'a pas de mener sa vache à l'exposition, et, si cela se fait dans chaque paroisse, nous sommes certains de voir sur le terrain de l'exposition un troupeau de vaches canadiennes qui nous fera honneur.

Nos chevaux canadiens sont malheureusement bien plus rares que nos vaches. Pourtant, il y en a encore, le type n'en est pas perdu et nous espérons que le comité du département des chevaux fera tout en son pouvoir pour qu'il y ait sur le terrain de l'exposition de bons échantillons de notre petit cheval canadien, vif, alerte, dispos, trapu, rustique, à l'œil fin, au jarret d'acier.

Que chacun se donne la main et y aille de tout cœur. Que nos fabriques de beurre, de fromage envoient des échantillons de leur fromage, de leur beurre.

Un autre département de l'exposition provinciale à Québec qui a reçu l'attention toute spéciale du comité permanent, c'est le département d'horticulture. Il est important que les cultivateurs qui visiteront l'exposition puissent se renseigner exactement sur les variétés de fruits, de légumes qui conviennent le mieux aux parties les plus froides de la province. Nous avons une société d'horticulture qui est parfaitement en état de nous donner ces renseignements, c'est celle du comté de l'Islet, et nous espérons qu'elle unira ses efforts à la société d'horticulture de Québec, pour que le département d'horticulture de l'exposition soit complet.

Soyons assuré que si les trois départements dont nous venons de parler sont organisés d'après les plans qui ont été suggérés, ils seront propres à nous faire une bonne réputation aux yeux des étrangers qui viendront visiter notre exposition.

Des éleveurs d'Ontario sont déjà venus chercher chez nous des vaches canadiennes. Le *poney* canadien a un bon nom aux États-Unis. Nos fruits ont attiré depuis longtemps l'attention des horticulteurs et pépiniéristes américains, surtout nos prunes. Eh bien, travaillons à disséminer ces idées au sujet de nos produits, donnons-leur de la réclame, faisons-les bien connaître, tâchons qu'ils soient appréciés à leur juste valeur et nous en retirerons les plus grands avantages.

J. C. CHAPUIS.



|                                                           |              |
|-----------------------------------------------------------|--------------|
| 1. Etalons de 4 ans et au-dessus.....                     | \$25, 15, 10 |
| 2. " 3 " " .....                                          | 15, 10, 6    |
| 3. " 2 " " .....                                          | 12, 8, 6     |
| 4. " 1 " " .....                                          | 10, 6, 4     |
| 5. Pouliche 3 " " .....                                   | 15, 10, 5    |
| 6. " 2 " " .....                                          | 12, 8, 4     |
| 7. " 1 " " .....                                          | 8, 6, 4      |
| 8. Jument pulinère avec son poulain .....                 | 20, 15, 10   |
| 9. Paire de chevaux, jument ou hongre, sous harnais ..... | 20, 15, 10   |

La classe 7 est ouverte aux percherons; la classe 8 aux suffolks; la classe 9 aux boulonnais et la classe 10 aux canadiens (d'origine française). Dans chacune de ces classes les prix suivants sont offerts:

|                                          |              |
|------------------------------------------|--------------|
| 1. Etalons de 4 ans et au-dessus.....    | \$30, 25, 15 |
| 2. " 3 " " .....                         | 25, 15, 10   |
| 3. " 2 " " .....                         | 15, 10, 5    |
| 4. " 1 " " .....                         | 10, 6, 4     |
| 5. Pouliche 3 " " .....                  | 15, 10, 5    |
| 6. " 2 " " .....                         | 12, 8, 4     |
| 7. " 1 " " .....                         | 8, 6, 4      |
| 8. Jument pulinère avec son poulain..... | 20, 12, 6    |

La classe 11 est ouverte aux étalons accompagnés de 6 de leurs poulains de tout âge, 3 prix: \$30 et une médaille, \$20, \$10.

La classe 12 est pour le meilleur troupeau de juments pulinères avec leur poulain appartenant à un seul propriétaire. Mêmes prix que pour la classe 11.

La classe 13 est ouverte aux chevaux de chasse et de selle.

|                                                             |             |
|-------------------------------------------------------------|-------------|
| 1. Cheval de selle, jument ou hongre .....                  | \$15, 10, 5 |
| 2. Cheval de chasse sautant les barrières avec 210 lbs..... | 15, 10, 5   |
| 3. " " " " 154 lbs .....                                    | 15, 10, 5   |
| 4. Cheval de selle, meilleur sauteur.....                   | 10, 8, 6    |

Classe 14. bidets (colts) et poneys.

|                                                             |         |
|-------------------------------------------------------------|---------|
| 1. Poney sous harnais, 12 mains et au dessus ...            | 6, 4, 2 |
| 2. Paire de poneys sous harnais, 12 mains et au-dessus..... | 8, 6, 4 |
| 3. Bidet de selle ou sous harnais, de 12 à 14 mains.....    | 6, 4, 2 |
| 4. Paire de bidets sous harnais de 12 à 14 mains .....      | 8, 6, 4 |

Meilleur tandem de chevaux: 1er prix, médaille, 2ème prix, un diplôme.

Classe 16. Jeunes garçons écuvers.

Pour le meilleur écuyer au-dessous de 18 ans: 1er prix, une médaille et \$10; 2ème prix, montre d'argent; 3ème prix, cravache montée en argent.

BÉTAIL.—Nous ne pouvons donner une liste détaillée de prix dans ce numéro, faute d'espace. Les durhams ont 13 sections, avec des prix variant de \$10 en descendant, et 3 prix dans chaque section.

Les herefords, ayshires, angus sans cornes, galloways, jersey, guernsey, canadiens (d'origine française), holsteins, ont chacun une classe séparée avec 12 ou 13 sections dans chaque classe et des prix variant de \$35 en descendant, et 3 prix dans chaque section.

Il y a aussi des prix pour les vaches laitières croisées, les meilleures vaches laitières, et pour les animaux gras et les bœufs de travail.

MOUTONS.—Les cotswolds, leicesters, shropshires et south downs ont chacun une classe, les oxfores et les hampshires sont dans une même classe. Chaque classe a une section avec des prix dans chaque section. Les croisés à laine longue, ainsi que ceux à laine de moyenne longueur ou courte, forment chacun une classe avec 3 sections et 3 prix variant de \$10 en

descendant. Les moutons gras ont deux sections et deux prix, \$10 et \$5 chacun.

COCIONS.—Les berkshires, suffolks, essex et poland china, forment des classes séparées, avec 9 sections et 3 prix par section, variant de \$12 en descendant.

LES VOLAILLES, vieilles et jeunes, par couples, ont 55 classes de 2 prix chacune, \$3 et \$2. Les pigeons en couple ont 35 classes de 2 prix chacune, \$2 et \$1. Les oiseaux d'ornement ont 5 classes de 2 prix chacune, \$2 et \$1. Divers animaux de fantaisie (pets) ont 14 classes de 2 prix, \$1.50 et \$1. Des couveuses artificielles et autres ustensiles à l'usage des volailles ont chacun une classe comportant des diplômes.

LES INSTRUMENTS D'AGRICULTURE ne recevront pas de prix, à l'exception des charrues, mais les collections d'instruments aratoires à main ou mus par les chevaux ont chacune trois prix, \$15, \$10 et \$5.

PRODUITS AGRICOLES.—Les divers grains de semence; les grains en gerbes; le foin pressé; l'ensilage, ont des sections séparées de 3 prix chacune, variant de \$8 en descendant. Les petites graines, etc., etc., les racines et autres produits des champs occupent 10 sections distinctes avec 3 prix dans chacune de \$3, \$2 et \$1. Le tabac et les cigares occupent 9 sections de 3 prix, chacune variant de \$12 en descendant.

PRODUITS DE L'INDUSTRIE LAITIÈRE.—

|                                                                              |               |
|------------------------------------------------------------------------------|---------------|
| 1. Beurre de fabrique, 3 tinettes de 50 lbs...                               | \$20, 15, 10  |
| 2. Meilleure tinette, beurre de fabrique ou de laiterie privée, 50 lbs ..... | 15, 10, 5     |
| 3. Meilleure tinette, beurre de fabrique ou de laiterie privée, 28 lbs.....  | 15, 10, 7, 4  |
| 4. Beurre de laiterie, pas moins de 10 lbs....                               | 10, 8, 6, 4   |
| 5. Fromages—de 40 lbs ou plus chacune...                                     | 25, 15, 10, 6 |
| 6. " 3 meilleurs stiltons.....                                               | 6, 4, 2       |
| 7. " " non colorés—de 12 à 15 lbs.....                                       | 6, 4, 2       |
| 8. Fromages—3 meilleures non colorés—de 2½ lbs. à 3 lbs.....                 | 3, 2, 1       |
| 9. Fromages à la crème, les 6 meilleurs.....                                 | 4, 3, 2, 1    |
| 10. " raffinés " " .....                                                     | 4, 3, 2, 1    |

La classe 59 est ouverte au sucre, miel, lard fumé à la ferme (bacon) avec 7 sections et 3 prix dans chacune, variant de \$5 en descendant.

La classe 60 est ouverte aux ustensiles de laiterie et pour la fabrication du sucre, etc., avec 12 sections et des prix sous forme de médailles, de diplômes et d'argent.

Pour plus de détails, écrire à M. G. Leclère, secrétaire de l'exposition provinciale, Québec.

Nous ne pouvons garantir l'exactitude des renseignements que nous venons de donner, et pour plus de sûreté, il vaudra mieux consulter la liste officielle des prix qu'on peut obtenir comme nous l'indiquons plus haut.

ED A. BARNARD.

### LE MOUTON.

Il nous a été donné de parcourir le manuscrit d'une seconde édition en préparation du traité de M. Eugène Casgrain sur le mouton.

Il y a huit ans que l'auteur du traité dont nous venons annoncer aux cultivateurs canadiens la deuxième édition mettait pour la première fois, devant le public, un ouvrage essentiellement canadien sur l'élevage du mouton.

Depuis longtemps, la nécessité d'un tel ouvrage se faisait sentir. Pour le mouton comme pour les autres animaux de la ferme, comme pour toutes les opérations de culture, la rigueur du climat canadien met le cultivateur dans des conditions bien différentes de celles du cultivateur des autres pays. Pour cette raison les ouvrages publiés à l'étranger, sur l'agri-

culture et ses diverses branches, surtout celle de l'élevage, lui sont de peu d'utilité, et l'exposent même à des erreurs grossières.

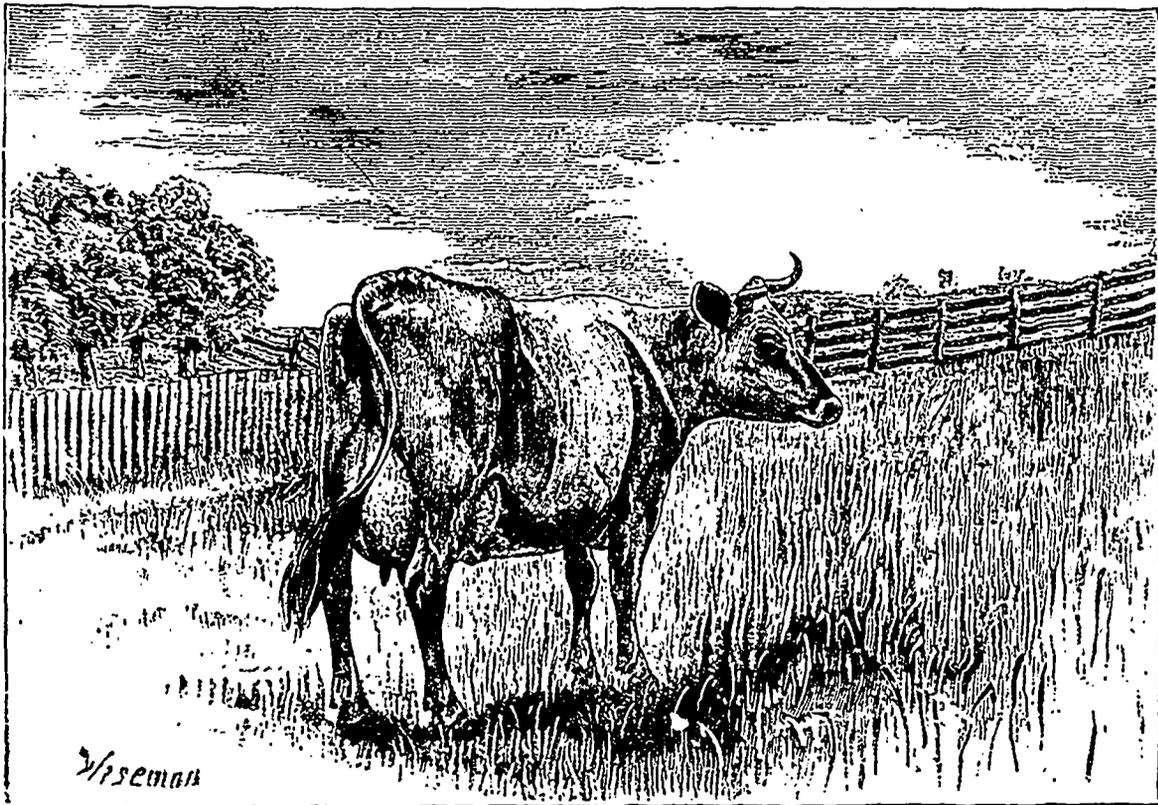
Il n'y a que l'expérience acquise par nos agronomes qui puissent servir de guide sûr au cultivateur canadien. Or, si quelqu'un possède, au sujet de la race ovine, une expérience pratique, sûre et indiscutable, c'est bien monsieur Eugène Casgrain qui a fait de l'élevage du mouton une spécialité pendant près de trente ans.

En lisant son travail que, à la sollicitation d'un grand nombre de cultivateurs il va publier en seconde édition, avec des ajouts considérables, et des gravures qui en rendent le texte bien plus facile à interpréter, le cultivateur sera sûr de trouver des principes et des exposés pratiques basés sur une expérience éclairée. Cette expérience a valu à l'auteur une réputation bien méritée qui a même engagé nos hommes

n'en est pas moins recherché pour cela. Tous les cultivateurs qui se sont donné la peine d'élever un beau troupeau de moutons, d'une race ne produisant pas trop de graisse, mais une viande entrelardée, telle que celle des southdowns et des shropshiredowns, savent quel beau profit les agneaux de ce troupeau donnent à l'automne.

Autrefois, dans notre pays, le mouton n'avait de valeur que pour la laine, et quelle valeur encore ! On gardait une race de moutons dégénérée faute de soin et de sélection, se reproduisant toujours entre parents, présentant plus d'os que de chair, et n'offrant qu'une laine grossière qui contenait presque la moitié de poil ou de *jarre*. Aussi, la viande de ces moutons était-elle peu recherchée.

Aujourd'hui, les choses sont changées. On commence à comprendre que le mouton mérite l'attention du cultivateur comme facteur dans la production de la viande sur la ferme.



LADY FAWN DE SAINT-ANNE.

d'Etat à lui donner un siège dans le Conseil d'agriculture de la province de Québec.

L'ouvrage de monsieur Casgrain est d'autant plus utile qu'il a trait à l'un des auxiliaires les plus précieux du cultivateur, dans la culture. Pour nous convaincre de cet avantage, voyez un peu quel est le rôle du mouton dans l'économie rurale.

Le mouton est l'auxiliaire du cultivateur à quatre titres différents, aussi importants les uns que les autres. Il est, premièrement, *producteur de viande*, deuxièmement, *producteur de laine*, troisièmement, *consommateur de choses que lui seul peut utiliser*, et quatrièmement, *améliorateur du sol*.

**PRODUCTEUR DE VIANDE**, le mouton tient le troisième rang pour l'alimentation de nos marchés. Avant lui, viennent le bœuf et le porc. Quoique venant en troisième lieu, il

En croisant notre race canadienne, qui a le mérite d'être sobre et rustique, avec les belles races étrangères, choisies au point de vue de la viande, on est sûr d'obtenir d'excellents produits qui se vendent toujours bien sur nos marchés.

**PRODUCTEUR DE LAINE**, tel a été pendant longtemps le seul mérite du mouton, aux yeux de nos cultivateurs, et encore, ce mérite était peu appréciable, vu la mauvaise qualité de sa laine. Comme on gardait le mouton pour sa laine, les agronomes ont enseigné aux cultivateurs que, pour avoir de bonne laine, il fallait améliorer le troupeau par les croisements et les bons soins. Le résultat a été merveilleux. En voulant améliorer le mouton pour la laine, il fallait inévitablement l'améliorer pour la viande, et aujourd'hui, ceux qui ont voulu écouter les conseils des experts en cette matière, ont obtenu un double résultat, celui d'avoir et de la belle laine, et surtout de bonne viande. De sorte que, maintenant, le mouton qu'on

voulait améliorer au point de vue de la laine principalement a correspondu aux soins donnés à cet effet. mais s'est amélioré en même temps à un plus haut degré, au point de vue de la chair de boucherie.

Chez ceux qui ont travaillé à réaliser ce progrès, le mouton au lieu d'être avant tout producteur de laine, ne l'est plus qu'en second lieu, mais a un bien plus haut degré qu'autre fois. Malheureusement, il y a encore beaucoup à faire dans cette voie. Les cultivateurs ont double intérêt en cherchant à retirer une plus belle laine de leur troupeau. Autrefois, nos éleveurs ont jeté les yeux, pour produire de meilleure laine, sur les moutons à laine longue, mais, ceux-ci, tout en donnant d'assez bons résultats ne se sont pas montrés assez rustiques pour nous. Les résultats obtenus ont été beaux, mais de peu de durée. En outre, le progrès de l'industrie fait qu'aujourd'hui les laines longues sont dépréciées et remplacées avantageusement sur nos marchés par les laines courtes. Tout est pour le mieux pour nous, sous ce rapport, car les moutons à laine courte conviennent mieux à notre climat, et produisent une meilleure viande pour le marché. Nous avons donc tout à gagner, tant sous le rapport de la laine que sous celui de la viande, à jeter notre dévolu sur les races à laine courte, telles que les southdowns, les shropshiredowns, les hampshiredowns, etc.

CONSUMMATEUR DE CHOSES QUE LUI SEUL PEUT UTILISER, le mouton trouve, à ce titre, sa place sur presque toutes les fermes. Dans les pâturages, le cheval prend l'herbe la plus longue, puis la vache passe derrière lui et rase l'herbe de plus près, et enfin le mouton vient en dernier lieu et broute jusqu'au dernier brin d'herbe, qui, sans lui, resterait sans valeur immédiate. En outre de cela, il y a sur presque toutes les terres, des terrains où la charrue ne peut passer, qui poussent une herbe rase, excellente en qualité, mais qui, par sa nature et son peu de longueur, ne saurait convenir aux autres animaux. Tels sont les terrains rocheux, montagneux, les pentes abruptes de certains coteaux qui offrent des pâturages excellents pour les moutons, tandis que les autres animaux de la ferme y mourraient de faim.

Que de richesses sont ainsi perdues chez nos cultivateurs! Telle ferme, en pays montagneux a peine à nourrir au pâturage quelques vaches étiques qui sont obligées de faire chaque jour une marche forcée de plusieurs milles, sur un champ couvert d'une herbe maigre, afin de trouver leur subsistance, tandis que les mêmes champs offriraient à ces moutons un bon pâturage qui assurerait au propriétaire, un produit rémunérateur en viande et en laine. Qu'on y songe donc, et qu'on étudie, à ce point de vue, nouveau pour un trop grand nombre de nos cultivateurs, l'amélioration à apporter au mode de culture suivi jusqu'à présent.

AMÉLIORATION DU SOL, le mouton rend de grands services sur la ferme, là où son rôle est bien compris. En Angleterre, sur certains terrains, légers, peu consistants, on sème de nombreux vêts qu'on fait manger sur le champ, à l'automne, par les moutons. Ces derniers laissent, en retour, leurs déjections qui engraisent le sol, ils piétinent la terre avec cette énergie spéciale qui caractérise le mouton, et, au printemps suivant, le cultivateur a un sol raffermi, engraisé, qui est prêt à recevoir une semence qu'il n'aurait pu faire valoir autrement. Aucun travail de la part du cultivateur ne saurait égaler en efficacité celui fait par un troupeau de moutons, sur un terrain de ce genre. En supposant même qu'il pourrait avoir le même effet, il offrirait encore le désavantage de coûter plus cher, pour la main-d'œuvre, en outre de la dépense qu'il y aurait à encourir pour charroyer et ensuite épandre l'engrais. Le mouton fait ces deux opérations à la fois, tout en se nourrissant, et qu'on n'aille pas croire qu'il les fait à demi. Le meilleur roulier ne saurait avoir l'effet que produit sur le sol le sabot du mouton. Pour ce qui est de l'engrais laissé sur le

champ par l'animal, on voit que les agronomes français estiment qu'un mouton fume dans une nuit, d'une manière efficace trois pieds carrés, ou neuf pieds de terrain en superficie. Malheureusement c'est là un des mérites du mouton qui n'est pas apprécié chez nous.

Il est une cinquième valeur à retirer du mouton, dont nous parlerons peu, parce qu'elle n'entrera jamais, croyons-nous, avec profit, en ligne de compte chez nos cultivateurs. C'est la valeur du lait de brebis pour l'alimentation. On voit, en France surtout, que le lait de brebis sert à la confection de certains fromages fort recherchés, tels que ceux de Roquefort, par exemple. Le lait de brebis contient sept et demi pour cent de beurre et six pour cent de caséine. Une brebis du Larzac, donne, après avoir allaité son agneau, cinquante cinq pintes de lait ou vingt quatre livres de fromage en cent soixante jours.

Il serait oiseux d'en dire plus long, ici, sur l'utilisation du lait de brebis pour l'alimentation, car, pour l'exploiter à ce point de vue, il faudrait que nous modifiions l'élevage du mouton, de manière à développer ses aptitudes pour le lait, au lieu de les pousser vers la production de la viande et de la laine. En effet, on voit que, dans le Larzac mentionné plus haut, une brebis ne produisait autrefois que douze livres de fromage, tandis qu'elle en donne maintenant vingt-quatre, par suite de l'amélioration au point de vue du lait, dont la race ovine a été là, l'objet.

En face du rôle important que joue la race ovine dans l'économie rurale, rôle que, nous l'espérons, nous avons fait ressortir dans ces quelques lignes, de manière à ce qu'il soit bien compris de tous les cultivateurs canadiens, il est à espérer que ceux qui prennent quelque intérêt aux choses agricoles, verront avec plaisir la publication de la nouvelle édition de l'ouvrage de monsieur Casgrain sur le mouton, édition qui contiendra certaines données nouvelles, fruit des expériences faites par l'auteur depuis qu'il a publié sa première édition.

J. C. CHAPUIS.

La Société d'industrie laitière de la province de Québec.

Nous venons de recevoir la circulaire annuelle de cette florissante société. Voici quels sont les avantages qu'elle offre à ceux qui se font inscrire au nombre de ses membres :

1. Droit à une visite D'UNE JOURNÉE ENTIERE de la part d'un des inspecteurs, sans aucune charge autre que la pension de l'inspecteur; et droit de garder cet inspecteur une autre journée en payant \$2.00 comme indemnité
2. Droit à une copie du rapport de cette année qui a au moins 200 pages.
3. Droit à une copie d'un tableau résumant d'une manière claire et précise tous les détails de la fabrication du beurre et du fromage.
4. Droit, pour chacun des patrons de fabrique, à une copie d'instructions sur la manière de tenir le lait pour la fabrique.
5. Droit à des leçons gratuites de fabrication à la Fabrique Ecole de la Société à Notre Dame de St Hyacinthe, chez M. J. M. Archambault.
6. Droit d'entrer au concours de cette année les vaches canadiennes propriété des membres.
7. Droit à tous les renseignements que le secrétaire pourra et devra être en état de donner.

Nous attirons votre attention sur l'importance qu'il y a pour tous ceux qui ont des intérêts de près ou de loin dans l'industrie laitière de continuer leurs rapports avec la Société, en payant la souscription annuelle. D'abord la Société paie amplement en valeur réelle par ses rapports, ses circulaires et ses inspections, ses conférences, la légère somme annuelle de \$1.00 que cette souscription nécessite. Ensuite, et c'est

le point important, la Société se trouve pour chacun de ses membres, l'intermédiaire qui le tient au courant des améliorations incessantes qui se font dans la fabrication du beurre et du fromage, dans les méthodes de la production du lait, et même dans la culture en vue de l'industrie laitière. Il y a, dans cette industrie surtout, une vérité que l'on ne saurait ignorer impunément : c'est que *tous ceux qui ne se tiennent pas au courant du progrès réel qui s'accomplit, reculent nécessairement.* Pour justifier cette affirmation, si nous ne craignons pas de blesser quelques susceptibilités, nous pourrions, en nous appuyant sur les rapports de nos inspecteurs, sur les remarques des commerçants, montrer que les parties de la province où la Société a le plus de membres sont exactement celles où il y a le plus de progrès; et que de plus, dans ces endroits-là, ce progrès marche à pas de géant, depuis deux ou trois ans, au point que la fabrication, par exemple, est complètement changée et 50 pour cent meilleure qu'elle n'était.

Nous reproduisons ici, vu qu'elles intéressent tout le public agricole, les explications contenues dans la circulaire :

1. ENSEIGNEMENT.—La Société a de nouveau, pour la saison qui commence, engagé comme professeur de fabrication du fromage, M. J. M. Archambault, de Saint-Hyacinthe.

Le gouvernement, comme il l'a fait l'an dernier, a retenu les services de M. Jos. Painchaud qu'il a mis à la disposition de la Société, et a ajouté au service d'inspection, un nouveau professeur, M. Saül Côté, de Saint-Flavien de Lotbinière; en sorte que la Société a cette année trois professeurs inspecteurs à son service. Et pour que chaque membre puisse profiter de cette inspection, MM. Archambault, Painchaud et Côté, ont reçu instruction de s'offrir à passer la journée dans chaque fabrique, qui a un représentant dans la Société. Et cette journée ne coûte rien au visité, si ce n'est de voir à ce que le professeur soit convenablement logé et nourri pendant son séjour à la fabrique, si le visité ne peut lui-même le recevoir. De plus en payant \$2.00, le visité aura droit à retenir le professeur une journée, en sus de la première, qui ne coûte rien encore une fois.

Toutes les fabriques de la Société seront visitées, et même il est probable qu'elles le seront toutes deux fois gratis dans le cours de la saison. La deuxième visite sera faite si possible par un autre professeur que celui qui aura fait la première.

Les visites sont commencées à l'heure qu'il est; les professeurs suivent une route déterminée d'avance afin d'épargner des frais de voyage.

Tous les membres de la Société sans exception qui sont propriétaires de fabriques de beurre ou de fromage, ou qui sont fabricants dans un de ces établissements, sont instamment priés, de donner au secrétaire immédiatement, l'adresse exacte de leur fabrique, pour que le professeur aille les visiter comme il est dit ci-dessus.

2. RAPPORT.—Le rapport de la convention annuelle de la Société sera adressé à chaque membre ayant payé sa souscription. Tous les membres nouveaux auront aussi droit à une copie. Ce rapport contiendra 200 pages au moins de matières du plus haut intérêt pour la classe agricole.

Ceux de nos membres qui font partie de cercles agricoles devraient suggérer l'achat, par le cercle, une copie de nos sept rapports déjà publiés, au prix de \$3.00 pour la série complète reliée en deux beaux volumes. Les cercles trouveront dans ces rapports des conférences toutes faites qui pourront remplir bien des séances avec profit.

3. TABLEAUX DE LA FABRICATION.—La Société a fait préparer par les inspecteurs des tableaux résumant au complet, tous les divers procédés de fabrication du beurre et du fromage.

En un clin d'œil, le fromager verra comment fabriquer sur

l'ancien ou le nouveau procédé du lait de printemps, d'été ou d'automne; comment se tirer d'affaires avec du lait vieux ou presque sur ou avec du caillé poreux; ou comment fabriquer les petites meules pour le marché local. Le fabricant de beurre saura comment faire, dans sa perfection, du beurre avec des Pannes ou avec de la crème de Centrifuge, etc.

Tous ces renseignements sont imprimés sur un carton qui pourra être affiché dans la fabrique pour y être consulté au besoin. Ces tableaux seront distribués d'ici à 8 ou 10 jours; les fabricants de beurre sont priés d'indiquer leur adresse au secrétaire, pour que le tableau de leur fabrication leur soit expédié.

4. CIRCULAIRES POUR LES PATRONS.—Pour aider autant que possible les fabricants dans les rapports de leur charge avec les patrons, la Société a fait imprimer un grand nombre d'exemplaires d'une circulaire, détaillant les soins que les patrons doivent donner au lait qu'ils fournissent à la fabrique. Il sera envoyé gratuitement, à chaque fabrique qui est représentée dans la Société, autant de circulaires qu'elle a de patrons, pour que chaque patron en ait une chez lui; mais le fabricant ou le propriétaire ou le directeur devra adresser UNE CARTE POSTALE au secrétaire sousigné pour faire la demande du nombre d'exemplaires dont la fabrique a besoin.

5. ÉCOLE DE FABRICATION.—Les membres de la Société ont droit à des leçons gratuites de fabrication du fromage, chez M. Archambault, à Notre-Dame de Saint-Hyacinthe. Les frais de pension sont seuls chargés, au prix de \$2.50 la semaine, ou 50 cts par jour pour moins d'une semaine. C'est une condition de l'admission gratuite à la fabrique comme élève qu'il faut déjà avoir pratiqué la fabrication; et cela; afin que l'on puisse profiter le plus vite possible des leçons qui seront données. De plus, nul ne sera admis avant d'avoir adressé sa demande au secrétaire, et d'en avoir obtenu un certificat d'admission. La fabrique est conduite par un des meilleurs fabricants de M. McPherson, M. J. A. MacDonald, depuis 1886.

6. CONCOURS ET LIVRE DE GÉNÉALOGIE.—La Société a cette année, une raison spéciale de continuer son concours ouvert aux vaches canadiennes. Le Conseil d'agriculture a chargé la Société de la création du Livre de Généalogie de la race bovine canadienne autorisé par les amendements faits par la Législature à l'acte du département de l'agriculture, et ce livre a été ouvert à la convention de janvier dernier, et est sous la surveillance de notre expert bien connu, le Dr J. A. Couture. C'est la réalisation de ce que visait la Société dans les concours des années précédentes. Le 4ème concours annuel devra compter un nombre considérable d'entrées. Les vaches qui ont concouru l'an dernier ne sont pas exclues, à l'exception de celle qui a obtenu le premier prix.

Il y aura quatre prix cette année. Nous référerons nos lecteurs aux détails des conditions du concours donnés dans la circulaire ci-jointe. Nous les engageons à lire et à étudier la définition que donne le Dr Couture des caractères de la vache canadienne. La direction de la Société a accepté cette définition.

Nous croyons être bien informés en disant que les animaux de race canadienne seront admis à concourir à l'exposition de Québec, dans une classe spéciale avec prix pour taureaux, vaches et veaux de tout âge, et pour troupeaux. Et nous invitons les propriétaires d'animaux canadiens à envoyer de bons types à cette exposition. Cette invitation s'adresse à ceux qui entreront des vaches au concours et à tous autres.

#### DÉTAILS DU QUATRIÈME CONCOURS ANNUEL.

La Société d'industrie laitière ouvre le concours suivant pour la saison 1887 aux vaches canadiennes:

Une prime de quarante piastres (\$40) sera accordée à la

vache canadienne qui en une semaine de temps (sept jours consécutifs), aura donné la plus grande quantité de beurre au-dessus de dix (10) livres.

La Société d'industrie laitière offre les prix additionnels suivants pour le même concours :

Un second prix de trente piastres (\$30).

Un troisième prix de vingt piastres (\$20).

Un quatrième prix de dix piastres (\$10).

Les 2e, 3e et 4e prix seront accordés quand même la quantité de beurre donnée n'atteindrait pas le minimum fixé plus haut pour le premier prix seulement.

**DÉFINITION.**—Seront admises comme vaches canadiennes celles (a) qui sont généralement considérées comme étant de *race canadienne* et (b) qui ne portent aucune marque distinctive de sang étranger. Ces deux conditions doivent être réunies.

Les caractères de la *race bovine canadienne* sont déterminés dans une circulaire qui sera fournie sur commande.

#### CONDITIONS DU CONCOURS.

1. Il faut être membre de Société d'industrie laitière pour avoir droit d'entrer des vaches dans ces concours ; si l'on n'est pas déjà membre, on peut le devenir en payant la souscription annuelle (\$1.00) au secrétaire de la Société.

2. Les entrées seront reçues entre le 20 mai et le 15 octobre prochain.

3. L'entrée devra se faire par le propriétaire de l'animal concourant, au moins 10 jours avant la date où sera commencée l'épreuve publique.

4. Cette entrée qui sera adressée au secrétaire de la Société d'industrie laitière par lettre enregistrée, contiendra les détails qui suivent :

a Nom et adresse du propriétaire.

b Date où l'on commencera l'épreuve ; cette date peut être fixée à l'époque que choisira le concurrent, dans tout le temps compris entre le 1er juin et le 15 novembre 1887.

c Age de la vache.—sa couleur, — son poids vivant approximatif,—date du dernier vêlage.

d Lieu de naissance de la vache : nom et adresse de celui qui l'a élevée.

e Preuve que la vache est "canadienne," suivant la définition donnée plus haut.

f Nom de deux témoins qui s'engagent à suivre l'épreuve entière dans tous ses détails, de manière à pouvoir attester légalement le rapport plus bas exigé.

Cette entrée sera faite, en duplicata, sur des formules qui seront obtenues du secrétaire de la Société, sur demande.

5. La première traite à compter dans l'épreuve sera faite

douze heures après la traite immédiatement précédente, si la vache doit être traitée deux fois par jour ; elle sera faite huit heures après la traite précédente, si la vache doit être traitée trois fois par jour. Cette condition sera observée et certifiée par les témoins.

6. Les concurrents seront tenus d'adresser au secrétaire de la Société, aussitôt l'épreuve terminée, un rapport en duplicata contenant les détails suivants :

a Poids du lait de chaque traite :

b Quantité de crème à chaque battage.

c Quantité de beurre obtenu à chaque battage, pesé quand il est parfaitement fini, la quantité de sel employé ne devant pas dépasser 1 once par livre de beurre ;

d Qualité, espèce et quantité de nourriture donnée chaque jour à l'animal, outre le pâturage.

e Désignation de l'endroit où le lait a été mis à crémier et

des vaisseaux employés ; cet endroit devra être fermé à clef ; si le lait est placé dans un puits, le vaisseau qui le contient devra être fermé à clef et, dans les deux cas, la clef sera remise aux témoins.

f Attestation légitime de tous ces faits par les témoins.

7. Les entrées de ce rapport seront faites jour par jour, régulièrement, en duplicata, et devront être ouvertes à l'inspection des représentants de la Société ; des formules spéciales seront fournies aux concurrents.

8. Le beurre

fabriqué devra être de première qualité.

9. La Société pourra, à discrétion, faire visiter l'animal concourant, et faire vérifier tous les autres détails de l'épreuve par ses représentants.

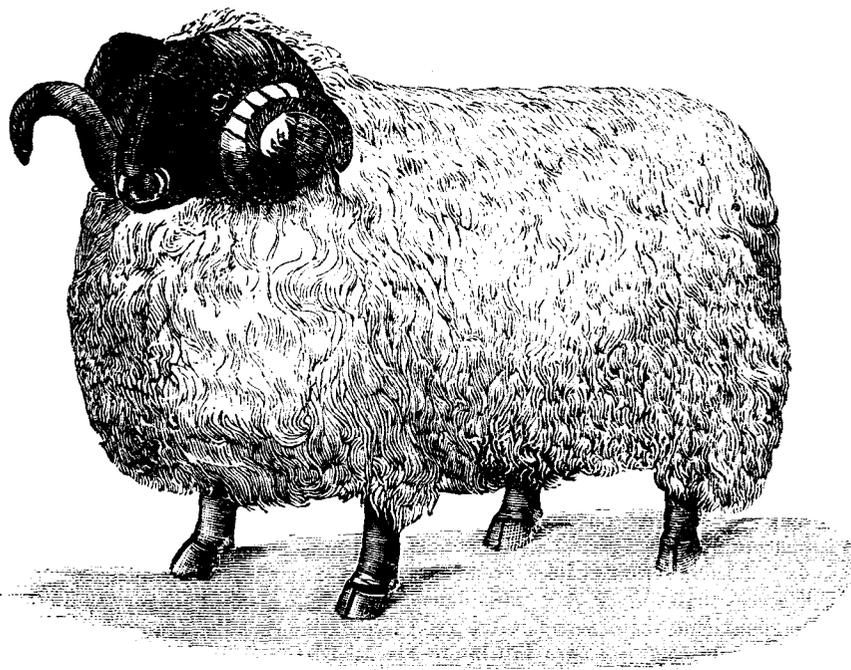
Le résultat du concours et les prix seront donnés publiquement à la prochaine réunion annuelle de la Société d'industrie laitière, en janvier 1888.

Le propriétaire d'une vache canadienne ayant concouru, qu'elle ait obtenu un prix ou non, aura droit à l'inscription de ce animal dans un LIVRE DE GÉNÉALOGIE DE LA RACE CANADIENNE ; et dans le LIVRE D'OR si la quantité de beurre donnée dépasse dix livres en sept jours ; et un certificat de cette inscription (pedigree) sera délivré gratuitement au propriétaire.

Saint-Hyacinthe, mai 1887.

J. DE L. TACHÉ,

Secrétaire-trésorier de la Société d'industrie laitière de la province de Québec.



BÉLIER À FACE NOIRE "SEVENTY-TWO."

## CHOIX DES VACHES CANADIENNES.

## Note.

Comme dans les concours, la Société s'est vue dans la nécessité de refuser des primes à des vaches, entrées de bonne foi par leur propriétaire comme canadiennes, mais qui ne l'étaient certainement pas, nous ajoutons ici, à titre de renseignements des notes écrites des lettres du Dr Couture. Ces notes aideront le public dans la détermination de l'origine exacte des animaux de pur sang canadien. Voir aussi dans le *Journal d'Agriculture* des articles et correspondances écrits au même sujet en 1885 et 1883.

Ces notes contiennent non seulement les caractéristiques de la race, mais aussi les marques qui dénotent les bonnes laitières, et font de l'animal un sujet remarquable.

l'autre côté et une autre ligne depuis le milieu de la croupe à la base de la queue et une troisième entre les deux ischiennes (pointe des fesses).

7. La QUEUE fine et formant à sa base une ligne ininterrompue avec la croupe. Doit descendre aussi bas que possible.

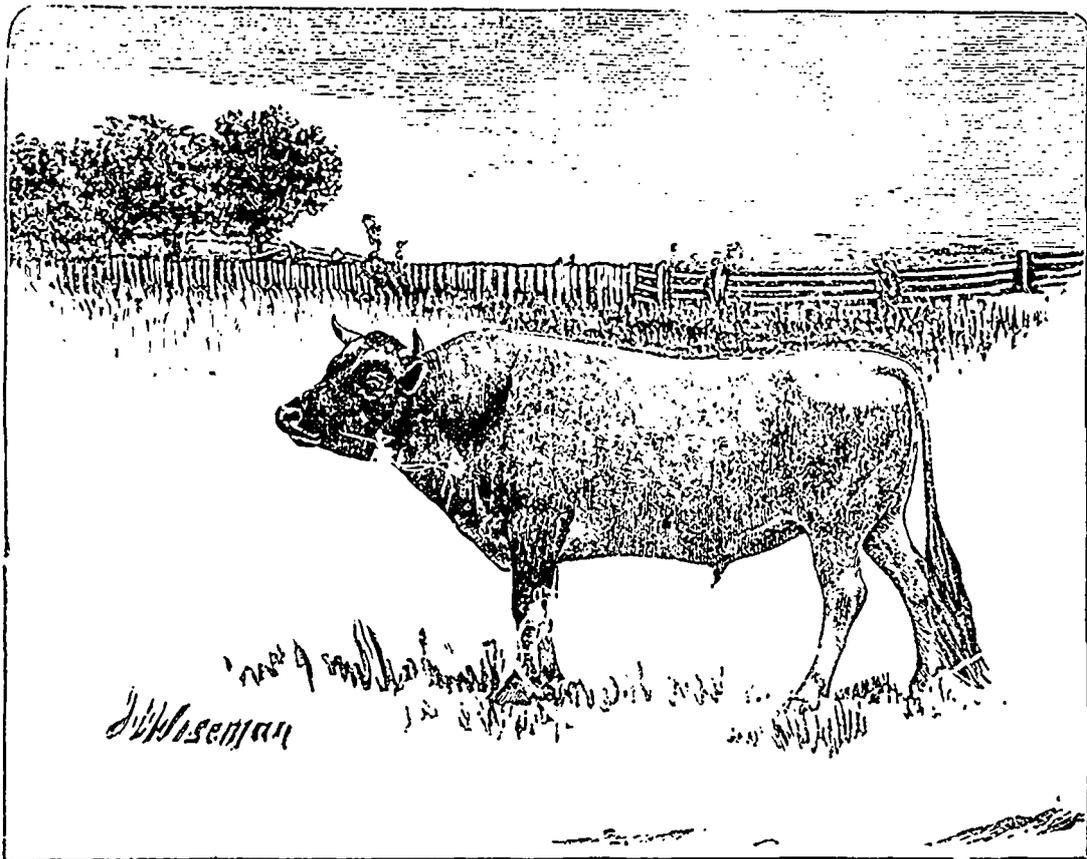
8. JAMBES courtes, fines, sèches.

9. VEINES et fontaines de lait aussi développées que possible.

10. PIS gros, très mou quand il est vide, net, recouvert d'une peau très fine et dénuée de grands poils. Il doit projeter autant que possible en arrière entre les jambes et en avant dans la direction de l'abdomen.

11. ECUSSON de premier ordre de n'importe quelle classe.

12. Couleur de la ROBE, noire, noire et rouge (barrée), jaune; on peut admettre d'autres couleurs telles que gris,



ROMÉO DE SAINT-LAMBERT.

1. TÊTE courte, front large, les cornes courtes et tournées en dedans ou longues et effilées, tournées en avant et légèrement en arrière. Mufle entouré d'un cercle grisâtre ou jaunâtre. Les oreilles ni trop petites ni trop longues, jaunes à l'intérieur et garnies de poils fins et aussi rares que possible.

2. Cou fin, mais proportionné au volume de la tête et du thorax, net et exempt de tissu adipeux (couche de graisse)

3. Dos droit autant que possible depuis le garrot jusqu'à la racine de la queue.

4. POITRINE profonde; les côtes bien arrondies. Absence de toute dépression du thorax en arrière des épaules.

5. VENTRE pas trop volumineux et formant une ligne ininterrompue avec les hanches et les côtes.

6. Les LOMBES et la CROUPE aussi larges que possible. La dimension de ces parties se mesure en tirant une ligne entre la pointe de la hanche d'un côté à la pointe de la hanche de

jaune et blanc, cendré, pourvu que les caractéristiques soient parfaitement claires, nettes et à l'abri de toute discussion.

13. PHYSIONOMIE, ne peut pas se décrire.

## CARACTÈRES GÉNÉRAUX DES BONNES LAITIÈRES DE TOUTES LES RACES.

1. Délicatesse de la taille, des membres et de la queue.

2. Cou effilé.

3. Côtes bien rondes et poitrine très profonde.

4. Lombes larges, croupe large et cuisses longues.

5. Pis volumineux, trayons assez longs, assez gros et divergents.

6. Veines mammaires le plus développées possible.

7. Pis net, recouvert d'une peau très fine.

8. Jambes courtes et corps gros.

Toutes les belles vaches, bonnes laitières doivent avoir ces

qualités extérieures, et l'on peut prendre comme type celles qui :

1. Ont le train postérieur le plus large et le plus profond ;
2. qui ont l'air le plus efféminé ;
3. dont la mamelle est plus volumineuse sans être charnue.

#### MANIÈRE DE PRÉPARER LES VACHES POUR L'ÉPREUVE.

Le temps le plus favorable est durant les 3 mois qui suivent le vêlage. Car généralement aussitôt que la vache a été saillie, la quantité de lait diminue.

L'épreuve devrait être faite avant les temps de sécheresse. Car alors les pâturages sont moins bons, les animaux souffrent beaucoup de la chaleur et les vaches donnent moins de lait.

#### NOURRITURE.

Il faut pour faire donner aux vaches la plus grande quantité possible de lait leur faire manger la plus grande quantité possible de nourriture.

Il faut aussi éviter qu'elles ne soient indisposées par une nourriture trop abondante et trop sèche.

Les vaches qui doivent concourir devront donc être préparées 2 ou 3 semaines d'avance, en commençant à leur donner un peu de nourriture supplémentaire. La quantité sera augmentée graduellement jus-qu'au maximum. Ce sera alors le temps de commencer l'épreuve, durant laquelle la vache recevra toujours ce maximum de nourriture.

Ainsi traitée il n'y aura aucun danger de lui causer d'indigestion durant le temps du concours et on aura aidé, autant qu'il est possible de le faire par la nourriture, à la sécrétion du lait.

#### QUALITÉ DE LA NOURRITURE.

Tous les aliments ne sont pas également propres à favoriser la production du lait. De même que tel aliment préparé de telle manière conviendra plutôt à la production de la graisse, préparé de telle autre manière il conviendra mieux à la production du lait.

Ce sont les aliments liquides et ceux contenant beaucoup d'eau qui favorisent surtout la sécrétion du lait.

Ainsi les bons pâturages sont des plus avantageux.

Si les pâturages ne sont pas suffisamment bons, on pourra les remplacer par du foin haché et bouilli ou soumis quelque temps à la vapeur.

En outre il faudra donner du grain. Mais qu'il ne soit jamais donné entier et sec.

La cuisson, la macération, la division rendent ces aliments beaucoup plus digestibles et plus ramollissants, en faisant éclater les enveloppes et en mettant les matières assimilables directement en rapport avec les dissolvants digestifs.

De plus, je l'ai déjà dit, les aliments doivent, dans ces circonstances, contenir beaucoup d'eau.

Quelque soient les graines que l'on donnera, elles devront être moulues ou au moins concassées et ramollies par la cuisson ou l'ébullition. On les donnera sous la forme de ce que nous appelons *bouettes*.

Mais rappelons-nous que ce n'est pas rien que du lait que nous cherchons à obtenir dans les concours. C'est surtout de la crème, c'est-à-dire du lait aussi *gras* que possible.

Les graines favorisent jusqu'à un certain point la formation du gras, mais il y a un aliment qui développera surtout la partie grasse du lait : c'est la graine de lin, soit entière, soit donnée sous la forme de pain de lin, de tourteaux ou de farine.

Je conseille donc à ceux qui veulent faire concourir leurs vaches de les accoutumer à cette nourriture en suivant les précautions que j'ai mentionnées plus haut.

La farine de lin ou les tourteaux devront être mélangés aux grains ou au son et entrer dans la composition des bouettes qui ne devront jamais être froides.

Si ces conseils étaient suivis par tous ceux qui prennent

part aux concours, ils verraient une énorme différence dans le rendement de leurs vaches, et sous le rapport du lait et sous celui du beurre.

J. A. COUTURE, M. V.

#### La société d'horticulture du comté de L'Islet.

C'est avec plaisir que nous avons lu l'entre-filet suivant au sujet de cette société dans l'un des derniers numéros de la *Gazette des campagnes* :

"La société d'horticulture du comté de L'Islet. — Les directeurs de cette société ont décidé de ne pas avoir leur exposition annuelle de fleurs et de fruits qui d'ordinaire a lieu à la fin de septembre. En retour, ils ouvriront un concours de jardins et de vergers. Vers le 20 juillet, un juge expert, spécialement choisi par les directeurs, ira visiter les vergers, jardins et parterres, et accordera des prix pour ceux qui sont les mieux tenus, sous tous rapports."

Cette décision du bureau de direction de la société rencontre parfaitement nos vues sur ce que doivent être les opérations de nos sociétés d'horticulture, de même que celles de nos sociétés d'agriculture. Qu'une société appelle, à certaines époques, ses membres à venir exposer les produits de leur ferme, de leur jardin, de leur industrie dans une exposition de comté, et leur offre des prix pour ceux de ces produits qui sont les meilleurs dans leur classe, c'est très bien. Mais, cela suffit-il ? L'argent de la société employé à cette seule fin produit-il tout le bien désirable ? Non, répondons-nous sans hésiter. Il ne suffit pas que la société appelle chez elle, à son centre d'opérations, ses membres ; il faut encore qu'elle aille les trouver chez eux. Il faut qu'elle envoie ses juges examiner les fermes, en observer l'organisation, porter une décision sur les résultats obtenus par tel système de culture.

Cela me dira-t-on est dans le programme de nos sociétés d'agriculture déjà. Oui, c'est vrai. Mais, que d'efforts chaque année, sont faits, de toutes parts pour se soustraire à la visite des fermes, au concours de récoltes sur pieds, au concours de labours. Pour une raison ou pour une autre, on cherche à se faire exempter de ces concours, et ces demandes d'exemption répétées chaque année indiquent qu'on ne saisit pas, dans beaucoup de nos sociétés d'agriculture du moins, l'importance du principe qui a dicté cet article du programme officiel qui leur est imposé.

Si l'on ne s'en tient, comme cela arrive en beaucoup d'endroits, qu'à l'exposition des produits ou à l'achat de graines de semence, qu'arrive-t-il ? Que tel ou tel cultivateur obtient un premier prix pour un animal qu'il a acheté il y a trois ou quatre mois d'un éleveur, et qu'il n'a eu ensuite que le mérite de garder gras et en bon ordre jusqu'au moment de l'exposition. Le lendemain, il pourra le revendre, avec bénéfice, s'il a été primé, pourvu, c'est là la seule restriction, que ça soit à un résident du comté où se fait l'exposition. Combien nous en connaissons de ces spéculateurs qui ont ainsi de nombreux prix aux expositions, et dont pourtant les terres sont dans un état pitoyable. On donne ensuite aux étrangers qui visitent le comté une triste idée de la valeur de nos expositions d'agriculture et de nos expositions de comté lorsqu'on vient à être obligé de leur dire que tel et tel cultivateur dont la ferme est en mauvaise état de culture, a eu de nombreux prix à la dernière exposition.

Que dire des comtés où l'on se borne seulement à l'achat de graines de semence, et il s'en trouve, comme opérations de la société d'agriculture. Une somme assez forte est là consacrée chaque année à acheter quelques cent livres de graines qui, disséminées dans un grand comté se résument en somme à l'application de huit ou dix livres de graines pour chaque souscripteur. Et encore bien heureux, si l'année qui suit

l'achat de cette graine ne nous montre pas toutes les terres du comté infestées de marguerite, de moutarde ou de chicorée, apportées dans la graine.

Est-ce bien là répondre efficacement aux vœux de ceux qui donnent des octrois aux sociétés d'agriculture. Nous n'hésitons pas à dire non. Ce qu'il faut c'est un programme non seulement écrit et restant à l'état de lettre morte, mais exécuté, qui va, nous le répétons, trouver le cultivateur chez lui, sur sa ferme, qui récompense les travaux qu'il fait sur sa terre et non l'habileté de l'éleveur qui lui a vendu ses animaux. Ce qu'il faut c'est une action comme celle de la société d'horticulture de l'Islet qui, après avoir, dans plusieurs concours consécutifs donné des prix aux produits des vergers et des jardins, montrés dans ses expositions, va maintenant chez les producteurs eux-mêmes donner des prix pour le travail qui tend à produire des légumes, des fruits et des fleurs qui sont les produits rémunérateurs de toute horticulture bien entendue.

Dans une exposition de légumes, tel a obtenu un prix pour une grosse citrouille à laquelle il a donné un soin spécial pendant toute une saison, et qui était peut-être le seul légume valant quelque chose dans son jardin. Tel autre est arrivé premier pour une assiettée de pommes produites du seul arbre à fruit qu'il a près de sa maison. Mais, dans un concours de jardins, de vergers, les juges ne sont plus exposés à donner ainsi des prix à l'aveugle, à quelqu'un qui en principe ne les a réellement pas mérités. Là, tout porte, travail, activité, habileté, économie, tout est jugé, pesé, et

celui qui a le premier prix est bien réellement, sans qu'on puisse en douter, le meilleur horticulteur du comté. Tel spécialiste pourra bien avoir de plus beaux choux-fleurs que lui, une plus belle assiettée de fameuses à montrer; il n'aurait peut-être pas beaucoup de prix pour telle et telle classe de produits nommément dans une exposition, mais cela n'empêche que, tout venant en ligne de compte, il a plus de mérite que ceux qui auraient plus de prix que lui à cette exposition. Or ce mérite, un concours comme celui que vient d'organiser la société d'horticulture de l'Islet peut seul le faire ressortir justement.

Voilà pourquoi, nous disions en commençant et nous répétons en finissant que c'est avec plaisir que nous avons appris la nouvelle de l'organisation d'un concours de jardins et de vergers sous les auspices de la société d'horticulture du comté de l'Islet, qui en cela, mérite les félicitations de tous les amis de l'horticulture pour son esprit de progrès.

J. C. CRAPAS.

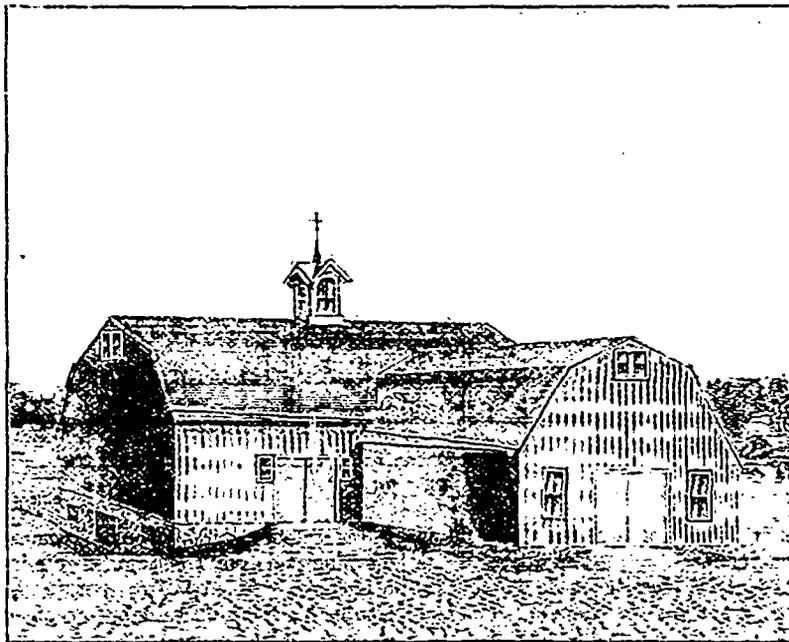
## ARCHITECTURE.

### LA NOUVELLE GRANGE DE LA FERME DU RURAL NEW YORKER.

La grange de la ferme du Rural est terminée, et comme tous les autres cultivateurs, nous ressentons un orgueil un peu justifiable et du plaisir à la montrer à nos amis, et comme tous les lecteurs du Rural ne peuvent venir la voir (que nous souhaiterions qu'ils le pussent! quel beau grand pique-nique nous ferions!) nous avons fait de notre mieux pour suppléer à cette visite, en la représentant en gravures pour la montrer ici: la voici. La gravure 362 en fait voir la perspective, telle qu'elle paraît vue du sud-est.

Le corps principal faisant nord et sud, du côté de l'ouest, est de 50' x 90', avec une hauteur de poteaux de 20'. L'aile, une vieille grange de 30' x 42' avec 16 pieux de poteaux, a été ajoutée, en la tournant, à la nouvelle et a été recouverte. Le tout repose sur un mur en pierre de deux pieds d'épais et de 9 pieds de haut. L'arrangement de la charpente des extrémités de la grande

grange et du côté de l'aile est décrit dans la gravure 363. Les fermes intérieures du corps principal sont l'invention d'un constructeur très ingénieux, M. R. L. Cushing, de Maple Street, P. O., New York, et sont le fruit d'une longue étude. Elles sont mieux adaptées à la construction d'une grande grange que toutes celles que nous avons vues auparavant. Les poteaux principaux ont 20 pieds de haut. Les poteaux du faite ont 40 pieds. Le plan est fait de manière à écarter tout lien et toute poutre au milieu de la grange, la laissant entièrement sans obstruction d'un



LA NOUVELLE GRANGE, FIG. 362.

bout à l'autre pour l'usage de la fourche à cheval, ce qui est un grand avantage. C'est un nouveau système mis en pratique dans la construction des granges, et c'est la seconde construite l'après ce système par M. Cushing. Nous la considérons comme parfaite. La gravure 366 représente le rez-de-chaussée et fait voir la partie sud du rez-de-chaussée du corps principal soit pour l'élevage des agneaux et l'engraissement des moutons, avec des râteliers et des auges. Elle montre aussi le nord, 24 pieds arrangés pour y mettre des vaches ou y engraisser des bœufs, suivant le besoin, avec un auge pour l'eau dans la cour pour la commodité du bétail. Le rez-de-chaussée de l'aile doit servir de cave à légumes ou à pommes de terre. On les introduit par quatre portes pratiquées dans le plancher au-dessus, dont l'une est assez grande pour qu'on puisse y passer des barils. L'eau est amenée dans cette grange par un réservoir et passe dans un tube en fer galvanisé d'un pouce, sur une longueur de 300 pieds.

Cette grange donne du logement pour 30 têtes de bêtes à cornes et pour élever environ 150 agneaux en hiver. Le boi

de charpente est en pruche de première classe, le lambris en pin avec du bardeau en pin, et le tout coûtera environ \$3,000.

(Traduit de l'anglais du R. N. Y.)

### Le bélier à face noire "seventy-two."

Le mouton écossais à face noire est indubitablement la plus ancienne race écossaise, si non anglaise, et on lui connaît une existence de plusieurs siècles; mais, comme c'est le cas pour toutes les vieilles races qui se sont perpétuées jusqu'à nos jours, elle a été beaucoup améliorée, à mesure que l'agriculture a fait des progrès. C'est une race portant des cornes, et celles du bélier sont tout à fait massives et courbées en spirale; la face et les pattes sont noires, l'œil est brillant et le corps carré et compact avec de gros quartiers et un dos large. L'animal est petit et la laine contient beaucoup de poil (jarre); le poids de la carcasse est en moyenne de 65 lbs à trois ans, et la toison lavée pèse environ trois livres. La viande est d'excellente qualité et possède un goût fin tout particulier. La laine convient bien pour la confection des gros draps, des tapis, des couvertes et des rugs.

Les moutons à face noire sont actifs, musculeux et très rustiques, ayant été pendant des siècles accoutumés aux privations inséparables d'une vie passée exposée à tous les temps sur les montagnes hautes et battues par les tempêtes, de la Calédonie. Ils prévoient instinctivement l'approche d'une tempête, et cherchent des terrains plus bas et de l'abri. Souvent une journée ou deux avant qu'elle n'arrive. Pendant les tempêtes de neige, ils se rassemblent d'instinct en troupeau, et lorsqu'ils sont complètement enneigés par le vent qui amasse sur eux la neige, ils s'arrangent de façon à ne pas mourir de faim au moyen de l'herbe rase qu'ils peuvent trouver, jusqu'à ce que le berger vienne les délivrer. Comme moutons de montagnes ils sont très dociles et faciles à garder au moyen d'un chien de berger (*Collie*), bien qu'ils puissent très bien se tirer d'affaire par eux-mêmes dans la nécessité. On les garde en nombreux troupeaux, quelquefois de plusieurs milliers. Les brebis sont des mères excellentes et très affectueuses, et les agneaux supportent la faim et le froid dans une proportion qui serait fatale aux petits de toute autre race. La race peut s'améliorer sous le rapport de la taille et de la laine en la mettant dans de meilleures conditions d'existence, et par un élevage judicieux; mais elle est plus prospère dans le milieu où elle a vécu exposée de temps immémorial; et nul doute qu'un changement de condition lui ferait bientôt perdre les qualités qui font sa principale valeur. Il y a plus de 40 ans, il s'est fait plusieurs importations de cette race dans notre pays, mais, d'autres race, de grande taille, à toison plus pesante et plus fine et s'adaptant à une plus grande variété de conditions d'existence ont tellement attiré l'attention que les moutons à face noire ont été négligés, bien qu'ils

conviennent aux endroits montagneux et exposés aux plaines sans abri du Nord-Ouest.

Nous donnons une gravure d'un très beau type de cette race, emprunté à une série d'excellentes gravures de portraits originaux qui ont paru dans le *London Live Stock Journal*. C'est le bélier à face noire "seventy-two," propriété de M. Hwat-on, de Glenbuck, Bretagne du nord, dont le troupeau pousse pour le meilleur en existence de cette race. "En gros-seur, traits caractéristiques, conformation richesse de laine, chair, il est également partagé, et aussi parfait qu'on puisse le désirer. Comme animal d'exposition il a eu une carrière unique et ininterrompue de succès, ayant gagné cinq premiers prix et prix de champion aux expositions de la Highland et de la société d'agriculture d'Écosse, en 1883, 1884 et 1885.

### NOS GRAVURES.

*Une grange nouvelle.*—Elle est représentée par trois gravures explicatives accompagnant l'article intitulé : Architecture, dans le présent numéro.

*Bélier à face noire.*—Beau type d'une race de moutons écossais dont nous donnons la description dans une autre page.

*Roméo de Saint-Lambert.*—Taurneau jersey élevé par M. Reburn, de Sainte-Anne, dont le nom est bien connu comme l'un des plus entreprenants éleveurs de bétail de cette fameuse famille de jerseys.

*Lady Fawn de Sainte-Anne.*—Née

le 1er octobre 1870. Nourrie comme suit : de 20 à 24 lbs. d'avoine et de pois (mélange d'un minot de pois, et 2 minots d'avoine moulu sur la ferme) et de 2½ à 3 lbs. de pain de lin moulu, par jour, elle a donné en 88 jours 2,715 lbs. de lait, et pendant treize de ces 88 jours, elle est restée à l'étable ne mangeant que du son sec seulement, sans grain d'aucune espèce.

### L'art vétérinaire.

S'il est un art d'importance majeure en agriculture, c'est bien l'art vétérinaire. En effet, il n'y a pas de cultivateur qui ne soit exposé à voir un de ses animaux malade ou blessé dans le cours d'une année, et bien souvent cet animal sera perdu si l'on n'a pas les connaissances nécessaires pour le soigner. Si l'homme a souvent besoin du médecin, les bêtes sont aussi dans le même cas, et le *médecin des bêtes* devrait se trouver dans tous les grands centres à côté du médecin des hommes. Malheureusement nous n'en sommes pas là, et s'il est une branche exploitée par le charlatanisme, c'est bien celle de l'art vétérinaire. Combien de fois nous avons été à même de déplorer la crédulité de braves cultivateurs qui mettaient toute leur confiance en un imposteur ou un imbecile, se croyant guérisseur de bêtes, pour ramener à la santé un cheval de prix, dont la perte était assurée du moment que le charlatan s'en emparait, et qui aurait pu être sauvé sous les soins d'un bon vétérinaire. On nous dira que l'on est bien obligé de ce

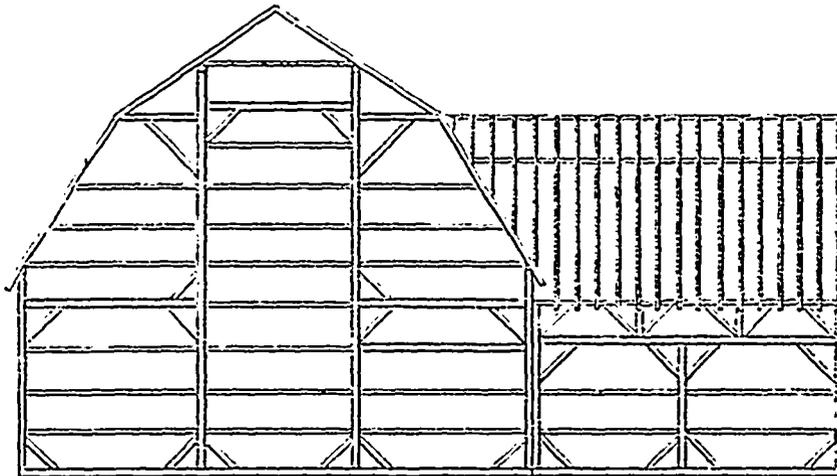


Fig. 363.

contenter de ces charlatans, parce qu'on n'a pas de médecin vétérinaire plus compétent. Cela a été un peu vrai jusqu'à présent, mais, maintenant, nous avons une école vétérinaire française, où nos jeunes gens peuvent s'instruire et devenir de bons médecins vétérinaires.

C'est une nouvelle carrière ouverte aux fils de cultivateurs qui après avoir fait un cours d'études peuvent, au lieu de se jeter dans les professions encombrées de médecins, d'avocats et de notaires, se faire une position lucrative en apprenant un art qui rencontre encore peu d'adeptes et qui, en conséquence, assure à ceux qui s'en rendent maîtres un excellent moyen de gagner leur vie.

Pour l'avantage de ceux qui voudraient en faire une spécialité, nous donnons ici des extraits de l'annuaire du département vétérinaire de l'Université Laval, que nous venons de recevoir.

J. C. CHAPUIS.

DÉPARTEMENT VÉTÉRINAIRE DE L'UNIVERSITÉ LAVAL  
A QUÉBEC.

A la demande et avec le concours du gouvernement provincial, l'Université Laval a ouvert à Québec, un département vétérinaire.

L'enseignement s'y donne en français; mais il n'y a aucune restriction quant à la nationalité des élèves.

L'enseignement vétérinaire dure trois années, comprenant deux termes par année, le terme de Noël et le terme de Pâques.

Les cours commencent dans la première semaine d'octobre en même temps que les cours de Droit et de Médecine, et se terminent au commencement d'avril.

L'enseignement comprend les cours

suivants, dont les uns se donnent à la Faculté des Arts et à la Faculté de Médecine et les autres sont spéciaux, savoir :

Botanique, chimie, anatomie comparée, appliquée surtout aux animaux domestiques, anatomie pratique, entozoaires, physiologie, histologie, pathologie générale, matière médicale vétérinaire, pathologie médicale vétérinaire, pathologie chirurgicale vétérinaire, maréchalerie, cliniques vétérinaires.

Les élèves doivent au moins être dans leur 17ème année et avoir suivi l'équivalent d'un bon cours commercial ou industriel complet. En conséquence, outre leur extrait de naissance et un témoignage de bonne conduite, ils doivent exhiber un diplôme ou certificat du Supérieur ou du Principal d'un

collège commercial ou industriel attestant un cours comme susdit suivi avec succès. A défaut d'un tel certificat, ils devront subir un examen préliminaire sérieux sur les matières qui constituent un cours commercial.

Le prix de l'enseignement est de \$150 pour tout le cours ou \$50 par année à raison de \$75 par terme, payable d'avance au commencement de chaque terme. La dissension se paie à part \$2 par année.

Le gouvernement met à la disposition des élèves, surtout de la langue française, quinze bourses dont les titulaires peuvent suivre gratuitement tous les cours.

Il est à espérer que nos jeunes compatriotes qui se sentent du goût pour cette science si utile profiteront d'un tel avantage et s'empresseront, étant qualifiés, de faire la demande d'une de ces bourses soit au Recteur de l'Université, soit au Commissaire de l'Agriculture de la province de Québec, soit à M. J. A. Couture, professeur.

Un hôpital vétérinaire est annexé au département vétérinaire.

Les élèves prennent soin eux-mêmes des patients amenés à cet hôpital.

Il y a aussi un dispensaire où les animaux des pauvres sont soignés gratuitement.

Le dispensaire est ouvert tous les mardis et jeudis de 8 à 9 heures du matin. Ce sont les élèves, sous la direction de M. Couture qui ont charge du dispensaire.

Les élèves suivent la clientèle des professeurs vétérinaires, laquelle est considérable. C'est surtout là qu'ils s'initient à la partie pratique de l'enseignement, diagnostic, administration et préparation des médicaments, etc.

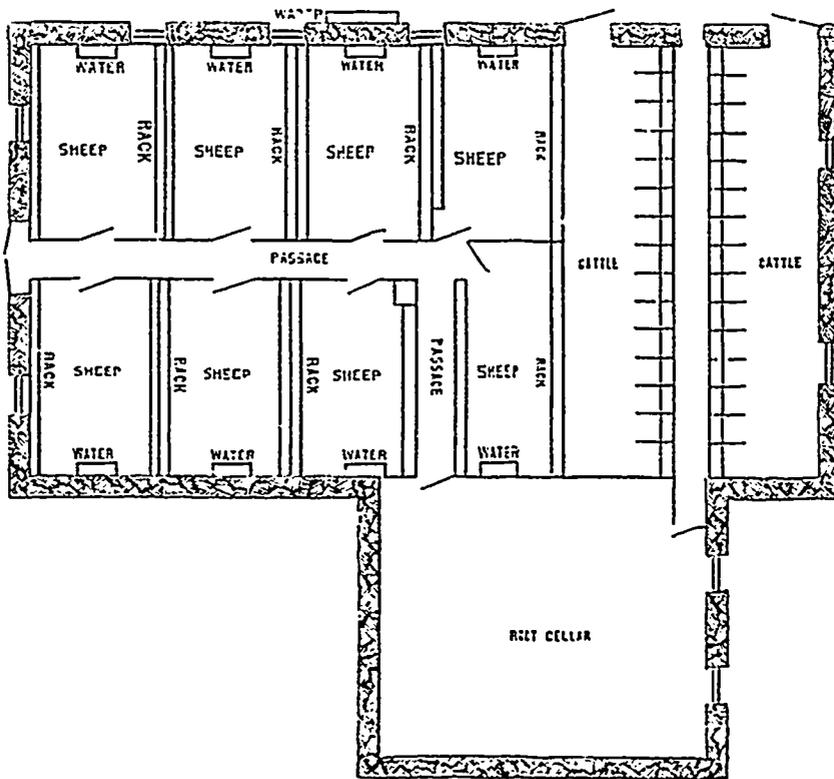


Fig. 366.

S'adresser, pour l'inscription, au Recteur et au Secrétaire de l'Université, à Québec, ou à M. J. A. Couture, directeur du département vétérinaire de l'Université Laval, Québec.

Les cercles agricoles.

Comme toutes les grandes œuvres eille des cercles agricoles en des commencements fort modestes.

La classe des cultivateurs, qui est d'un grand bout la plus nombreuse, dont la fortune collective constitue la principale richesse de la nation, dont le vote fait et défait les gouvernements, qui est la plus saine et la plus morale, chez qui le jugement est le plus droit, les intentions les plus honnêtes et les sentiments les plus généreux, parce que, plus que toutes les

autres, elle est à l'abri des influences délétères qui détruisent ce que Dieu a mis de bon au cœur de l'homme, et ce que l'éducation chrétienne y a développé.

La classe agricole a pourtant, dans notre pays, le grave défaut d'être plus indifférente que toutes les autres classes à ce qui constitue les véritables progrès de l'art auquel elle a consacré son existence.

Là encore, il y a de nobles et nombreuses exceptions : nous parlons de l'apathie des masses.

Ce n'est pas, cependant, qu'il soit difficile d'éveiller chez elle un grand intérêt pour ce qui, de prime abord, frappera son attention comme matière d'intérêt public; mais elle s'en laisse distraire aussi facilement qu'elle s'y est laissée entraîner. Et ce qui pis est, au lieu de s'appliquer sérieusement à étudier profondément ce qui est soumis à son attention, elle se contente généralement d'un examen superficiel, qui fait qu'elle acceptera aussi bien et quelquefois plus facilement, une suggestion dangereuse, séduisante par quelques-uns de ses côtés, qu'un conseil pratique qu'il y aurait pour elle intérêt majeur à mettre à effet.

.....  
Tout cela fait encore que l'étude, nous voulons dire l'étude constante, réfléchie, n'a pu encore se populariser chez la grande majorité de nos cultivateurs, et que la science agricole y est, jusqu'à présent, demeurée dans sa première enfance. Ce n'est pas l'instruction suffisante qui leur fait défaut pour être en état d'étudier : au contraire, il n'est guère de pays où l'instruction élémentaire soit plus répandue que chez nous. Presque tous savent lire et écrire. Il n'en faut pas davantage pour pouvoir, avec de l'énergie, de la persévérance, l'aide d'un bon dictionnaire, comprendre un traité élémentaire d'agriculture et en faire l'application sur sa terre.

Mais hélas ! l'insouciance, la légèreté, la propension excessive "à rire et à s'engager", beaucoup de paresse quelquefois, font que l'on aime bien mieux passer des heures et des heures à fumer, à conter ou entendre conter des histoires drôles que de discuter des questions de science agricole. Puis, la mesquinerie est là qui décourage toute pensée d'acheter les livres qu'il faut pour étudier.

Voilà l'état de choses désastreux contre lequel tous ceux qui ont à cœur notre avenir national, le développement intellectuel de notre peuple et le progrès matériel du Canada, sont invités à réagir.

Voilà, si nous ne nous trompons pas, ce qui a démontré la nécessité d'associations destinées à faire naître le goût de études agricoles et à le développer au sein de nos campagnes.

.....  
Pour donner l'impulsion à ce mouvement, il arrive très-souvent qu'il n'y ait, dans une paroisse, qu'un nombre bien restreint de personnes capables d'en expliquer l'importance et la nécessité : le curé, les hommes de professions, les négociants, quelques cultivateurs plus instruits que les autres, ou qui, depuis plusieurs années, s'étant persuadés de la nécessité d'étudier, ont suivi des journaux d'agriculture.

Il faut que, dans l'intérêt de leur pays, ils prennent l'initiative du mouvement. Car ils constituent les éléments préliminaires essentiels à la formation des cercles agricoles dans tous les lieux où il n'en existe pas déjà. Quand ils auront créé un cercle, lui auront donné l'impulsion et que le mouvement vers la généralisation des études agricoles sera imprimé, ils pourront alors, s'ils le préfèrent, en laisser la direction aux seuls agriculteurs de profession. Mais c'est à eux de le créer partout où il ne s'est pas encore trouvé d'agriculteurs capables de prendre cette initiative.

Une suggestion : qu'ils commencent leur travail par l'acquisition d'un certain nombre d'exemplaires de la brochure que

nous allons nous efforcer d'apprécier dans des articles subséquents, savoir, celle intitulée : "*Premier congrès des cercles agricoles*", E. Sénécal, imprimeurs, ainsi qu'une autre dont nous parlerons plus tard, publiée par les mêmes éditeurs, qui a pour titre : "*Petit traité sur le dessèchement et le drainage des terres*," orné de 35 gravures, par Ed. A. Barnard, directeur de l'agriculture de la province de Québec.

(L'Etendar')

## L'OISEAU.

Au printemps, alors que tout ce qui existe est sous le charme bienfaisant de la nature en réveil, le doux nom de l'oiseau dispose à la poésie en rappelant les jolies pages qu'il a inspirées. De tout temps et sous toutes les formes, on en a chanté les louanges, les vertus.

Mais il est des choses qu'il faut redire sans cesse, des sujets qui ont besoin d'être traités sous toutes les faces, et qu'il est bien difficile de faire entrer dans l'esprit humain, tant il est rebelle au progrès.

De ces choses est le respect qui leur est dû.

En se plaçant à divers points de vue, l'oiseau a été étudié par tous ceux qui, à un titre quelconque, s'intéressent à la nature, et, de nos jours, les philanthropes, les agriculteurs s'évertuent à en prouver la nécessité et à le protéger.

Mais, hélas ! la routine est encore plus forte que la vérité.

Cependant la fortune de la France, l'avenir de l'agriculture, consistent en partie dans la conservation de la gent ailée.

L'humanité ne saurait persister si un seul des insectes avait la puissance de se développer sans limite, et c'est par milliards qu'ils se propagent. Malgré la guerre incessante qui leur est faite, les dégâts qu'ils occasionnent ne sont que trop réels et trop nombreux. La *cécidomyie* du froment, par exemple, cette petite mouche presque imperceptible, a fait perdre à un de nos départements de l'Est plus de quatre millions de francs.

Dans dix communes du Mâconnais et du Beaujolais, les ravages de la Pyrale ont été évalués à trente-quatre millions.

En Prusse, dans un cantonnement et en un seul jour, on rapporta quatre boisseaux d'œufs de papillons blancs, c'est à-dire près de cent quatre-vingts millions d'œufs.

En Silésie, en neuf semaines, on a ramassé cent dix-sept kilogrammes de ces œufs, représentant 250 millions de ces animaux.

Quel chiffre effrayant ! Voyez d'ici quels immenses dégâts ces légions peuvent occasionner et ce que peut l'homme pour les arrêter dans leurs ravages ? Malgré sa science et sa force, il est d'une impuissance absolue !

Il ne peut, comme l'oiseau, poursuivre l'insecte dans les airs, le découvrir sous les feuilles, les écorces, les mousses dans les fleurs les plus délicates.

Il constate seulement les pertes, et heureux s'il ne les augmente pas par son ignorance volontaire, la routine et l'entêtement.

La vie autour d'elle, en elle, son ennemi, son hôte, le parasite qui la ronge, a dit Michelet.

La vie inerte et sans défense ; la vie végétale surtout, privée de locomotion, y succomberait sans l'appui de l'infatigable oiseau, âpre chasseur, vainqueur ailé des monstres.

Que ferait l'homme livré sans défense à cet insecte qui, se multipliant sans cesse, détruirait dans son germe les récoltes à venir, espoir légitime du travailleur, le blé nécessaire à tous ?

Mais l'oiseau est là, et sa prodigieuse fécondité pourrait contre-balancer, si l'homme le voulait, celle de nos ennemis acharnés et invisibles.

Deux mésanges, pondant douze à vingt œufs, arrivent à

donner à leurs petits, en vingt et un jours, 40 mille chenilles ou insectes.

Une couvée de troglodytes nécessite cinquante voyages par heure de la part du père qui rapporte chaque fois un insecte ; soit, pour douze heures, un total de six cents insectes, et pour quinze jours neuf mille chenilles.

Une seule mésange doit consommer par an deux cent mille œufs ou larves.

L'hirondelle détruit trois cents insectes par jour, ou cinquante mille pendant son séjour chez nous.

C'est dans leur conservation que se trouve le remède : l'oiseau est l'auxiliaire indispensable de l'homme, et fait plus à lui seul qu'une armée de travailleurs.

Je voudrais, pour que vous l'aimiez davantage, vous citer tout entière la peinture charmante qu'en a faite le peintre des *Saisons*. Mais la place me fait défaut, et je ne vous en dirai que quelques fragments :

“ Prends, ma Muse, prends un vol nouveau, l'harmonie des bois t'appelle et t'invite à sortir dans les plus riants atours de la simplicité et de la joie. Vous, rossignols, prêtez-moi vos chants, répandez dans mes vers l'âme touchante et variée de votre mélodie.

“ Au temps où l'amour, cette âme universelle, t'éveille peut-être, échauffe l'air et souffle l'esprit de vie dans toute la nature, la troupe ailée renaît à la joie et sent l'aurore des désirs.

“ La messagère du matin, l'alouette, s'élève en chantant à travers les ombres qui fuient devant le crépuscule ; elle appelle d'une voix perçante et haute les chantres des bois, et les éveille au fond de leur demeure.

“ Le merle siffle dans la haie ; le pinson répond dans le bosquet ; le linot ramage sur le genêt fleuri et mille autres, sous les feuilles nouvelles, mêlent et confondent leurs champs mélodieux.

“ Ces aimables habitants des bois qui formaient encore, il y a peu de temps, des concerts dans l'ombre épaisse, maintenant dispersés et privés de leur âme mélodieuse, se penchent en tremblant sur l'arbre sans feuillage. Languissants, troublés, éperdus, ils ne connaissent plus que des sous faibles, discordants et timides. Mais du moins que la rage d'un oiseleur, ou que le fusil dirigé par un œil inhumain ne vienne pas détruire la musique de l'année future, et ne fasse pas une proie barbare de ces faibles, innocentes et malheureuses espèces emplumées.”

Mais en attendant que la loi, actuellement à l'étude, sur la protection des oiseaux soit promulguée et appliquée, ne pourrait-on pas agir efficacement ?

Parmi les ennemis jurés des oiseaux, les enfants tiennent le premier rang. À peine peuvent-ils marcher qu'ils suivent leurs aînés le long des haies, autour des buissons et malheur aux nids qu'ils rencontrent ! ils les saccagent sans pitié. Le but d'élever les oiseaux en cage pour jouir de leur compagnie et de leurs chants n'existe pas pour eux ; détruire, c'est tout ce qu'ils veulent. Ils ne respectent même pas les nids contenant seulement des œufs qu'ils gobent avec avidité. Telle est la triste vérité, au moins dans toutes les campagnes. Mais si l'enfant en congé oublie la défense du maître qui ne peut le suivre partout et toujours, comment faire pour l'arrêter ?

Pour nous, il existe deux moyens :

Le premier consiste dans l'application rigoureuse de la loi actuellement en vigueur. C'est l'affaire des gardes champêtres, gardes forestiers, etc., etc. ; le second, à créer dans chaque école une association destinée à la protection immédiate de son plus redoutable ennemi, l'écolier, et peut être que l'enfant comprenant la noblesse de la mission qui lui est confiée, deviendrait plus humain envers les animaux, et plus tard dévoué à ses semblables et charitable à tous.

Cette association, qui renferme tout à la fois une leçon

d'humanité et un enseignement agricole, a déjà donné d'excellents résultats : sur 347 nids reconnus et surveillés par les jeunes sociétaires d'une école de la Meurthe, 318 couvées ont parfaitement réussi.

Nous venons d'établir cette association dans l'école de notre village, et nous aimons à croire qu'elle réussira aussi. La publicité que nous donnons à cet article est destinée à inviter tous les instituteurs à en faire l'expérience.

H. BERTRAND,  
Membre de la Société entomologique  
de France.

(*Moniteur de la chasse.*)

## LE MELON.

J'aime beaucoup le melon, et, malgré cela, j'en mange rarement, car on ne trouve pas souvent un melon parfait. Pourquoi ? parce que la culture de cette cucurbitacée est généralement mal comprise ; que les variétés que l'on sème sont mal choisies, et proviennent pour la plupart du temps de fruits dégénérés ; qu'on les cueille presque toujours trop verts ; enfin parce qu'on les sert trop mûrs, alors qu'ils sont trop fanés, ou pas assez avancés en maturité, ou encore tièdes au lieu d'être frais.

Quand doit-on cueillir le melon ? “ Lorsqu'il est près de mûrir, dit M. Belèze, il change d'abord de nuance ; sa couleur devient plus pâle, il se ternit, puis l'épiderme qui avoisine son pédoncule (la queue) se fend et forme une zone autour de lui. Il répand de l'odeur ; alors on le dit *frappé*, et il faut le cueillir sans tarder. Si un melon frappé du matin n'est cueilli qu'au soir, il perd de sa qualité.”

Quand l'époque de la maturité approche, il faut avoir soin de visiter les fruits trois fois par jour et enlever à chaque visite ceux qui présentent la fente épidermique anulaire. Il est bon à manger un, deux ou trois jours après, suivant l'état de la température. Le melon se conserve rarement plus d'une semaine, même quand on a soin de le tenir constamment dans un linge mouillé ; dans une glacière, il peut rester frais pendant un mois. Tout melon entamé est perdu au bout de 24 heures, car sa partie aromatique se volatilise très vite. Voici, quant à la couleur que doit présenter un bon melon, ce que la pratique enseigne : elle ne doit être ni trop verte, ni trop jaune.

Règle générale : Tout melon léger est creux et sans jus ; si, au contraire, il est lourd et s'il ne résonne pas quand on le frappe, c'est bon signe. On peut aussi s'en rapporter à l'odeur.

Avant de le servir, il est bon de le tenir plongé pendant 2 ou 3 heures dans l'eau bien fraîche.

Le melon ne convient pas à tous les estomacs ; les personnes qui ont cet organe délicat et les convalescents, doivent éviter d'en manger ; les heureux mortels qui digèrent facilement doivent eux-mêmes en user modérément, le manger avec d'autres aliments et l'arroser d'un verre de vin afin d'en faciliter la digestion.

A. MERCIER.

## CORRESPONDANCE.

### MAUVAISES HERBES DANS LES ALLÉES.

Un correspondant nous demande un moyen de détruire les mauvaises herbes dans les allées de jardins, les avenues, etc., sans endommager la surface du sol battue et durcie.

Plusieurs recettes sont indiquées par les horticulteurs de différents pays. Voici une recette française :

Dans un vase en fer, vous mettez 15 gallons d'eau dans la-

